

SAINT-JEAN-TROLIMON**Fest-noz. 200 amateurs et une ambiance estivale**

Et en avant pour une gavotte...

Si dehors le temps était glacial samedi soir, à l'intérieur de la salle polyvalente, l'ambiance et la bonne musique ont réchauffé les amateurs de fest-noz. Environ 200 danseurs et danseuses ont passé une agréable soirée très conviviale à la salle polyvalente. L'association Dans Da Viken organisait cette soirée bretonne avec

notamment le groupe Dispac'h. Sur scène, les quatre musiciens ont très bien joué. De la bonne musique selon les dires des danseurs visiblement enthousiastes, enchaînant pour leur plus grand plaisir, les différentes danses. Rendez-vous est donné au printemps pour une autre soirée bretonne.

PLONÉOUR-LANVERN

**> Enseignes et vitrines
Pierres & Bois : menuiserie
et maçonnerie paysagère**



Pierre-Alexis Brillet et Yoann Kérouédan, deux indépendants, ont décidé d'unir leurs compétences pour une meilleure efficacité et services.

Deux professionnels indépendants, Pierre-Alexis Brillet et Yoann Kérouédan, ont décidé d'unir leurs compétences et de travailler ensemble la pierre et le bois pour tout aménagement extérieur. Après plusieurs années dans la vente et la pose de carrelage et maçonnerie, Pierre-Alexis Brillet, Plonéouriste, a décidé de s'installer et d'associer ses compétences à celles de Yoann Kérouédan. Résidant à Plovan, ce dernier a décidé de faire une formation menuisier-installateur. « L'avantage d'associer un maçon et un menuisier nous permet de proposer un package complet comprenant une dalle

béton, un abri et éventuellement un revêtement de sol, sans avoir fait appel à plusieurs entreprises », détaille Pierre Alexis Brillet. Les deux professionnels proposent toute une gamme d'abris de jardin, de garages, pergolas, préaux, carports, palisades en bois, terrasses, dalles béton, dallage et murs en pierres.

> Contact
Pierre-Alexis Brillet
au 06.07.03.02.29
ou paбрillet@orange.fr.
Yoann Keroudean
au 06.76.98.15.54
ou yoann_ker@yahoo.fr.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES. La destruction des chenilles du pin aura lieu demain, à partir de 10 h, chez les personnes inscrites. Inscriptions au 02.98.82.66.00.

STAGE D'ÉCHASSES. Stage d'échasses du 15 au 19 février, à la salle omnisports. Tarifs : enfants, 50 € ; adultes, 80 €. Inscriptions au 06.60.24.15.20 ou lusinealartrange.fr.

TRÉMÉOC

CONSEIL MUNICIPAL. Le conseil se réunira en session ordinaire mercredi, à 20 h 30, à la Mairie. À l'ordre du jour : approbation du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2009 ; cession de chemins à Nilvit Bihan ; lotissement de Poul ar

Vran ; initiation à la langue bretonne à l'école ; personnel communal ; création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe ; suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de première classe.

PLOMEUR**Bibliothèque. La présidente démissionne**

Jeanne Le Roux, Léa Laurent, Marie Cariou, Christiane Le Cossec et Laurence Cosquer présidaient l'assemblée.

L'association « Lire à Plomeur » a tenu vendredi son assemblée générale devant une trentaine de personnes, dont Léa Laurent, maire, Ronan Crédou et Marcel Garrec, adjoints. À la surprise générale, Jeanne Le Roux, la présidente, a annoncé sa démission ainsi que celle du vice-président, Joël Cochou.

« Si je peux être encore utile, je resterai bénévole », a indiqué la présidente sans autre commentaire. Léa Laurent, en prenant acte de sa décision, a rendu hommage au travail de Jeanne Le Roux et a confirmé le soutien de la municipalité à la bibliothèque.

Un fonctionnement rodé

L'association fonctionne avec un agent du patrimoine et 22 bénévoles qui participent régulièrement à des formations proposées par la Bibliothèque du Finistère (BDF). La trésorière, Christiane Le Cossec, a présenté un bilan financier 2009 équilibré et le budget prévisionnel 2010 arrêté à 6.500 €.

La bibliothèque dispose d'un fond de 9.454 livres : 307 ont été achetés cette année et 421 ont fait l'objet de dons. 797 ont été empruntés à la BDF. Un catalogue sera édité cette année pour identifier plus précisément les

genres. L'assemblée a aussi constaté que l'aménagement des locaux facilite la consultation sur place. L'accueil des classes peut ainsi se faire dans d'excellentes conditions.

5.073 passages de lecteurs

605 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque municipale. Les bénévoles ont comptabilisé 5.073 passages de lecteurs (une hausse de 10% des visiteurs) pour un total de 16.600 livres empruntés. De nombreuses actions de promotion de la lecture ont également été menées. Celles de l'année 2010 seront

définies par la nouvelle équipe qui se mettra en place prochainement.

La conclusion de l'assemblée est revenue à la présidente démissionnaire : « Grâce à une collaboration active entre les élus, " Lire à Plomeur " et la BDF, les deux grands projets (agrandissement et informatisation) ont abouti. Il faudra maintenant réfléchir ensemble à l'élaboration d'une charte qui précisera le rôle de chacun ou à la modification des statuts et de la convention ». Une conclusion laconique qui éclaire peut-être les raisons de sa démission.

COMBRIT-SAINTE-MARINE**Outre-mer. Mayotte a son fest-noz**

Que fait un Breton quand il quitte son pays ? Il cherche un compatriote et fonde une association.

L'idée s'est concrétisée sur la lointaine île de Mayotte, au large de Madagascar, où un fest-noz, organisé par un Bigouden, a eu lieu fin janvier.

Les deux premières éditions de ce fest-noz mahorais avaient eu lieu dans l'arrière-salle d'un restaurant et quasiment dans l'intimité. Devant l'engouement constaté, les responsables ont loué, cette année, une grande MJC à Mamoudzou, la capitale, et ont eu la joie de recevoir environ 200 personnes au cours d'une soirée où les danseurs ont pu s'essayer au pas breton de 19 h à 23 h.

Des enseignants aux instruments

C'est Arnaud Bernard, professeur de physique à Tsimkoura et originaire des Côtes-d'Armor, qui a eu l'idée de sortir son accordéon diatonique pour donner le la. Pour la petite histoire, Arnaud a



Fest-noz à Mayotte : le Gwenn-ha-du ne connaît pas de frontière.

été sensibilisé aux danses bretonnes par Marine, du cercle celtique de Combrit, lors d'une affectation à Pont-l'Abbé. Et comme le monde est vraiment petit (ou peuplé de Bretons !), l'initiateur de la soirée, Didier Willard, a lui-même été sonneur de cornemuse... au Bagad de

Combrit avant de prendre son poste à Mayotte ! Avec, au violon, Pierre Rambaut, professeur d'éducation physique originaire de Grenoble (où il avait monté un groupe celtique et animait des bals folk), et Véronique, son épouse, danseuse professionnelle et spécialiste des

danses populaires, pour compléter le groupe, les Mahorais et les métropolitains travaillant dans cette petite collectivité d'outre-mer (et bientôt un département français) ont rejoint la danse.

Succès des galettes

Une fois les premières danses présentées et que les timides ont été poussés sur la piste : « On n'a pas arrêté de danser toute la soirée. Et heureusement qu'il y avait les galettes pour tenir toute la soirée », sourit Didier Willard, ravi par le succès « inattendu » de la soirée bretonne. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, avec plus de galettes pour rassasier les gourmands.

Seul regret de l'association des Bretons de Mayotte : ne pas pouvoir se joindre au cyber fest-noz, faute de réseau internet sur l'île.

COMITÉ DE JUMELAGE.

Assemblée générale ce soir, à 20 h 30, salle Pen Morvan.

LE GUILVINEC

SECOURS POPULAIRE. Le comité du Secours populaire organise une distribution de vivres aux personnes en difficulté de Plomeur, du Guilvinec et de Treffiat, vendredi, de 14 h 30 à 16 h 30, dans les locaux, au 20, rue Émile-Zola. Réunion préalable de l'équipe A à 13 h 30.

ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE. Une réunion pour faire valider les

acquis de l'expérience aura lieu au CLC, le 16 mars, à 18 h. Trois années d'expérience sont nécessaires pour être candidat. Contact et inscription auprès de Fanny Dousset, au 02.98.58.22.65.

AGORA JUSTICE. Mercredi 24 février, les consultations juridiques gratuites et confidentielles reprennent au CLC, pour des

informations et conseils en matière de droit des victimes et de la famille. Sur rendez-vous à prendre au CLC, au 02.98.58.22.65 ou en accès libre en salle d'attente.

OFFICIERS MARINIERS. Assemblée générale de la section Pays bigouden, dimanche 14 février, à 10 h, à la salle polyvalente de Plonéour-Lanvern. Les inscrip-

tions pour le banquet au Coat-Hellen sont à faire avant le 10 février, auprès du trésorier, M.-G. Bouguéon, 11, rue Ile-Fougère, 29760 Penmarc'h, tél. 02.98.58.82.22.

AUX 35 ANS. La classe 1975 est invitée à se réunir le vendredi 12 février, à 20 h 30, à la Trinquette, pour l'organisation de la sortie qui aura lieu le 24 avril.